

c'est ce mois-ci !

> recensement

jusqu'au 20 février 2010

Débuté le 21 janvier dernier, le recensement de la population s'achèvera le 20 février 2010.

SI AU 8 FÉVRIER VOUS N'AVEZ PAS ÉTÉ CONTACTÉ par l'agent recenseur de votre district (voir «*De Bonne Source*» n°248 p.6 à 8), appelez immédiatement la mairie au 03 29 41 66 67 et demandez Catherine Boudot, responsable du recensement au niveau local.

Pour rappel, vous recevez (ou avez reçu) :

- . une feuille de logement pour le foyer,
- . un bulletin individuel pour chaque personne habitant dans le logement,
- . et une notice d'information sur le recensement et les questions posées.

Ces questionnaires doivent être remplis et remis à l'agent recenseur au plus tard le samedi 20 février 2010.

votre réponse est importante :

La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Grâce aux réponses collectées, l'I.N.S.E.E. fournit chaque année les statistiques sur les principales caractéristiques de la population de Raon l'Étape : nombre d'habitants, âge, si-

tuation matrimoniale, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens... Vos élus peuvent alors mieux adapter les équipements publics (écoles, hôpital, maisons de retraite...) à vos besoins.

+ d'infos

recensement 2010

. **Joëlle SAP**

est déléguée I.N.S.E.E., chargée de la coordination sur Raon l'Étape.

. **Catherine BOUDOT**

est responsable du recensement au sein de la commune de Raon l'Étape (tél. 03 29 41 66 67)

brèves

> P.L.U.

Depuis le mois de janvier, les plans du futur Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) sont librement consultables en mairie. Ils sont affichés à proximité de l'accueil de l'administration. Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, samedi de 8h30 à 12h.

> plus d'électeurs à Raon l'Étape

Les élections régionales se dérouleront les 14 et 21 mars 2010. Pendant les 4 derniers mois de l'année 2009, le service des élections a procédé aux inscriptions et radiations sur la liste électorale de Raon l'Étape. Au total, 224 inscriptions ont été comptabilisées ainsi que 164 radiations, soit une progression de 60 électeurs. Le chiffre global vient de franchir la barre des 5 000 électeurs : il s'établit pour Raon l'Étape à 5 021 électeurs.

> enquête I.N.S.E.E.

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) effectuera tout au long de l'année 2010 une enquête par sondage sur

l'emploi, le chômage et l'inactivité. Madame Reynette, enquêtrice, se présentera ou téléphonera chez certaines personnes choisies au hasard pour leur poser une série de questions relatives à cette enquête. Elle est munie d'une carte professionnelle. Demandez-la systématiquement et réservez-lui un bon accueil. D'avance, merci.

> mise en place d'un numéro unique pour la retraite complémentaire

Pour préparer son dossier de retraite complémentaire Arrco, Agirc ou Irkantec, c'est simple. Contactez un conseiller au 0 820 200 189 (0,34 € TTC/mn à partir d'un poste fixe) du lundi au vendredi de 9h à 18h. En lui communiquant votre nom et votre numéro de Sécurité Sociale, il pourra prendre en charge votre demande, vous conseiller sur les démarches à effectuer et vous indiquer les pièces à rassembler pour constituer votre dossier. Il vous proposera également un rendez-vous dans un centre d'information (C.I.C.A.S.) le plus proche de chez vous.

. siège (sur rendez-vous uniquement) CICAS, 8 rue Antoine Hurault, 88000 Epinal,

. permanences extérieures (sur rendez-vous uniquement) : Saint-Dié des Vosges, Gérardmer, Remiremont, Le Thillot, Vittel, Neufchâteau.

> Point Cyb - P.I.J.

Le Point Cyb - «*Point Information Jeunesse*» se trouve au 6, rue Clemenceau, dans la cour du Centre Culturel François Mitterrand (derrière la bibliothèque). Les heures d'ouverture sont les suivantes :

- . **en période scolaire** > mardi, jeudi, vendredi de 16h à 19h, mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h et samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h ;
- . **pendant les vacances scolaires** > du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h (sauf lundi matin). Plus d'informations auprès de Jérôme George au 03 29 51 12 45.

> s'abonner à «De Bonne Source»

Les personnes qui le souhaitent peuvent s'abonner à «*De Bonne Source*». C'est souvent le cas pour ceux qui quittent la Porte des Vosges et qui veulent garder le contact. Prix : 16 € par an (frais d'envoi). Contact Jean Hirli au 03 29 41 38 44.